



Arbres plantés à moins d'1metre de chez moi. refus de negociation

Par **margot390**, le **01/06/2008** à **18:49**

bonjour,

j'ai un problème avec mes voisins. ma maison est dominée pas mes voisins. Il y a 2 grands arbres (+ de 15m de haut) qui sont à moins de 1 mètre du mur de séparation des 2 terrains. Ces arbres sont gênant car ils rendent mon jardin inexploitable, un perte du luminosité ainsi que les feuilles qui tombent chez moi l'automne.

Je lui ai déjà parler de ce problème mais ils refusent de les tailler. on m'a donc dis d'envoyer un recommandé pour officialiser l'affaire mais elle ne l'a pas retiré à la poste.

Je voudrais donc savoir les recours que j'ai désormais.

cordialement

Par **Thierry Nicolaides**, le **02/06/2008** à **12:26**

faites faire par un huissier sommation à votre voisin de couper ses arbres (si à moins de 1 mètre) et allez en justice demander au juge une ordonnance vous autorisant à faire couper les arbres du voisin à ses frais

c'est la seule solution

cordialement